

La Région en soutien

La commune a pris attache avec plusieurs services et offices de la Collectivité de Corse pour bénéficier de l'aide logistique et financière qui lui permettra de mener à bien des projets majeurs



Renouer avec l'authenticité d'antan

Convaincue que les deux hameaux *suprani* de la commune ont absolument besoin d'être fondamentalement repensés - d'un point de vue esthétique comme pratique - pour redevenir les lieux de vie qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être, la municipalité a pris conseil auprès de l'Office de l'Environnement.

Délégués sur place par cet établissement public, Anne Paolacci, chef du département valorisation du patrimoine, et Antoine Battesti, architecte du CAUE ⁽¹⁾ vont ainsi pouvoir, après visite détaillée du village historique puis de celui d'Ortale, lister leurs recommandations et accompagner la commune dans la réalisation des dossiers de financement, par la Collectivité de Corse. L'éligibilité de Biguglia à ces dispositifs a, en effet, été validée *in situ* par les deux experts, compte tenu du fort caractère patrimonial des deux hameaux. Au village historique, les vœux de la municipalité seront ainsi exaucés puisqu'ont été préconisées des opérations de dallage des ruelles (*ricciate*) et de la place principale, auxquelles viendront s'ajouter divers aménagements (réfection de la ferronnerie et de murets, éclairages encastrés, pose de nouveaux enduits, création de garde-corps et bancs en pierre, mise en valeur du lavoir) visant à redonner aux lieux de leur authenticité passée.

A Ortale, c'est l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques qui a été priorisé afin que puissent rapidement être planifiés des aménagements, là encore indispensables pour que la petite place du village redevienne un véritable espace convivial, comme elle l'était jadis.

(1) Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.



Au village historique comme à celui d'Ortale, Jean-Charles Giabiconi Noël Tomasi, Jacky Albertini, Stéphanie Leoni et Antonia Luciani (assistante à maîtrise d'oeuvre), ont pris bonne note des préconisations d'Anne Paolacci et Antoine Battesti, mandatés par l'Office de l'Environnement de la Corse.

